

trouvé dans les organes de la victime un alcaloïde fixe, cristallisable, de saveur amère et dont les caractères ne se rapportent d'une manière complète à aucun des alcaloïdes étudiés, les dépositions du docteur G. Bergeron, appelé de Paris pour éclairer le juré se sont trouvés en opposition formelle avec les déclarations des premiers experts. M. Bergeron s'est appuyé sur les phénomènes légèrement tétaniques de la femme Toulza, sur la souffrance qu'elle a accusée du côté de l'estomac pour affirmer l'empoisonnement par la strychnine, l'état de décomposition du cerveau au bout de trois mois ne permettant pas, selon lui, à l'expert le plus habile de distinguer un caillot sanguin au milieu d'une masse cérébrale diffluente. L'opinion du savant légiste a prévalu: le jury a reconnu François Toulza coupable d'empoisonnement sur sa femme; mais en présence des contradictions de l'expertise médicale, il n'a pas voulu assumer jusqu'au bout la responsabilité de son verdict et a admis les circonstances atténuantes.

La même année, en Angleterre, dans le comté de Kent, l'affaire Staunton a donné lieu à des expertises contradictoires qui n'ont rien de bien rassurant.

Dans ces deux pays on s'est saisi de ces faits pour demander à grands cris les moyens de se mettre à l'abri de semblables inutilités. Il vient d'être alloué 150,000 francs en France pour les études médico-légales. Partout l'on travaille, et comment? l'on suit l'exemple de l'Allemagne, qui possède un noyau de médecins experts devenus très expérimentés, à qui on confie la besogne quand il y en a. Ici, au sujet de l'affaire Patton, nous avons bien nos conclusions à tirer, puisqu'il y a tout à créer. La contre-expertise que nous aurions aimé voir dans cette affaire n'aurait rien changé à la question, elle était simple, et le verdict qui a été donné demeurera toujours incompris. Mais puisque cela nous donne l'occasion de parler expertise, qu'attendons-nous pour créer cette branche parmi nous? Pourquoi n'avons-nous pas nos experts? Quand on en a besoin il faut souvent chercher longtemps avant d'en trouver, et puis quelquefois on est obligé d'en prendre deux au lieu d'un. Le gouvernement y ferait des économies, la science s'enorgueillerait de ce progrès, et la société en ferait son profit. Nous ne demandons pas pour cela ce que l'on est en train de faire ailleurs: à qui sait attendre succès est assuré. Ainsi ce serait splendide de voir la morgue de Montréal réformée en 1880, comme celle de Paris cette année. Il y aurait une salle d'autopsie bien éclairée, propre, munie d'un certain nombre d'appareils et d'instruments; de petits laboratoires pour faire les examens microscopiques et chimiques qui doivent être prati-